



## **Cadre Conjoint des Nations Unies d'Appui à la Transition au Mali**

# **CCAT**

**Mars 2013**

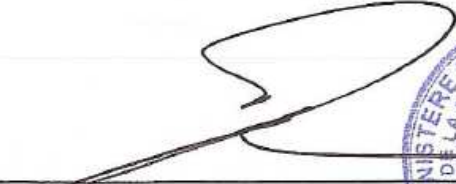
## AVANT-PROPOS

Le Cadre Conjoint des Nations Unies d'Appui à la Transition au Mali est le cadre stratégique commun des activités opérationnelles des Nations Unies au Mali, mis en œuvre durant la période exceptionnelle que constitue la transition. Il définit la réponse collective, cohérente et intégrée des Nations Unies aux priorités et besoins nationaux inscrits dans la feuille de route. Conformément à son rôle et à son mandat, le Système des Nations Unies à travers le Cadre Conjoint d'Appui à la Transition (CCAT) interviendra en appui aux efforts du Gouvernement en cohérence avec les interventions des Partenaires Techniques et Financiers en vue de relever les défis de la transition. Afin de remplir ce rôle avec efficacité et responsabilité, le Système des Nations Unies poursuivra l'inscription de ses interventions dans la dynamique et l'esprit qui a guidé l'action des Nations Unies au Mali depuis plus de trois ans, à savoir, la détermination à réaliser le « Delivering As One » (Unis dans l'Action).


Le CCAT se positionne de façon stratégique. Il ne se substitue pas à la réponse humanitaire sous-tendue par des mécanismes d'urgence spécifiques et il ne constitue pas non plus un Cadre d'intervention classique de développement. C'est donc un instrument de programmation hybride et adaptable répondant à une situation de crise évolutive et dont les interventions seront de nature mixte (développement et humanitaire). Cet instrument a été conçu selon les principes du renforcement de la résilience qui permet (i) d'augmenter la capacité des communautés et des ménages à faire face aux chocs en s'attaquant aux causes structurelles de la vulnérabilité et (ii) qui s'inscrit dans une logique d'intervention multisectorielle progressive et à long terme. Dans ce cadre, son opérationnalisation s'attachera à garantir les synergies nécessaires entre les acteurs du développement et les acteurs humanitaires.

Le CCAT sera constitué d'interventions nouvelles et adaptées au contexte nouveau, mais également d'interventions pertinentes en cours avant les événements du 22 mars 2012, dont la poursuite demeure possible et justifiée (moyennant certaines adaptations si nécessaire). Dans les zones Nord frappées par le conflit armé, les Nations Unies y interviennent pour le moment à travers les mécanismes humanitaires mais se tiennent prêtes pour la reconstruction et la reprise des interventions de développement au Nord. Le CCAT concerne donc pour le moment, la partie accessible du pays mais dès qu'il sera possible d'intervenir plus largement, le Système des Nations Unies exploitera les possibilités qui lui seront offertes.

Le CCAT couvrira l'ensemble de la période de transition et même au-delà (de 12 à 24 mois) jusqu'à ce que le contexte socio politique permette la revue du nouvel UNDAF, ce qui fera ainsi la jonction entre les deux cadres programmatiques que sont l'UNDAF 2008-2012 et le nouvel UNDAF.

  
Son Excellence Tièman Hubert Coulibaly  
Ministre des Affaires étrangères et de la  
Coopération Internationale



  
Aurélien A. Agbenonci  
Coordonnateur Résident des activités opérationnelles du  
Système des Nations Unies/Coordonnateur Humanitaire



## ENGAGEMENT DE L'EQUIPE PAYS

Nous, les Chefs d'Agences du Système des Nations Unies au Mali, à travers le Cadre Conjoint d'Appui à la Transition, nous nous engageons à soutenir de manière cohérente et efficace, les efforts du Gouvernement en faveur de la restauration d'une bonne gouvernance et d'une paix durable tout en garantissant aux populations du Mali, la continuité de l'accès aux services sociaux de base dont ils ont fondamentalement besoin, de sorte à éviter toute forme de rupture et de déstabilisation liées à des choc sociaux-économiques.

 Aurélien A. Agbenonci Coordonnateur Résident/Coordonnateur Humanitaire	 Makane Kane Représentant de l'UNFPA	 Marie Antoinette Okimba Bousquet Représentante du UNHCR	 Juma Shabani Représentant de l'UNESCO
 Thierry Ange Ella Ondo Représentant de la FAO	 Françoise Ackermans Représentante de l'UNICEF	 Ibrahim Socé Fall Représentant de l'OMS	 Sally Haydock Représentante et Directrice Pays PAM
 Aurélien A. Agbenonci Représentant Résident du PNUD	 Yamina Chakkar Coordonnateur Pays ONUSIDA	 Rachelle Mian Djangone Directrice Pays ONUFEMMES	 Judy Dacruz Chef du Bureau OIM
 François Murangira Directeur BIT/ETD/BP - Dakar	 Fernando Arroyo Chef du Bureau OCHA	 Aurélien A. Agbenonci Représentant du OHCHR	 Marc Bichler Secrétaire Exécutif de l'UNCDF
 Pierre Lapeque Représentant Régional de FOMUC	 M. Patrick Kormawa Représentant Régional de l'ONUDI	 Miso Awumile Gebre Egiabher Directrice Régionale d'ONU-Habitat	

## Contexte

Le 6 Avril 2012, un Accord Cadre a été signé entre la CEDEAO et le Comité National de Redressement de la Démocratie et de la Réforme de l'Etat (CNRDRE) afin de rétablir l'ordre constitutionnel suite au Coup d'Etat militaire du 22 mars 2012. L'article 5 de cet accord reconnaît l'impossibilité de tenir des élections sous 40 jours et la nécessité par conséquent d'établir une période de transition politique qui commencerait à l'expiration de ce délai de 40 jours. Le 20 mai 2012, sous l'égide de la CEDEAO, un nouvel accord a déterminé en partie les conditions et le processus de transition ainsi que l'organisation des institutions. La durée de la transition a été fixée à 12 mois. Durant cette période et même au delà, le Mali doit faire face à plusieurs défis que l'on pourrait classer en trois catégories :

**Les défis liés à la gouvernance et à la paix :** Il s'agira pour les Autorités du Mali d'assurer une bonne gouvernance de la transition censée garantir une stabilité politique, la mise en œuvre d'un calendrier électoral et la tenue d'élections libres et transparentes, avec des résultats acceptés par tous. L'autre chantier fondamental est celui du retour à la paix, en particulier dans la partie Nord du pays en proie à un conflit armé qui a dépossédé pendant plusieurs mois les autorités du contrôle de cette zone. Pour cela, les autorités devront sécuriser les zones libérées, réformer le secteur de la sécurité et plus globalement rebâtir un Etat de Droit et réhabiliter l'administration. L'impact de la crise actuelle au Mali a des répercussions sur tous les aspects du développement humain. Au-delà de la rupture de l'ordre constitutionnel, des pertes en vies humaines et dommages matériels, la crise a également affaibli les institutions démocratiques, créé une polarisation sociale et entamé la culture démocratique et politique qu'il faudra rétablir. Les efforts menés jusqu'ici en matière de prévention des conflits, de promotion de la paix et de résilience sociale dans un environnement fragile n'ont pas permis d'éviter la crise.

**Les défis des services sociaux de base :** Le Gouvernement du Mali devra également assurer l'accessibilité et la disponibilité des services sociaux de base, de sorte à limiter les impacts de la crise sur les conditions de vie des groupes les plus vulnérables, avec une attention particulière pour les plus jeunes et garantir une paix sociale tout au long de la transition. Ainsi le Gouvernement devra avec l'aide de ses partenaires poursuivre les politiques, programmes et projets de développement en cours d'exécution et prendre de nouvelles initiatives pour renforcer la résilience.

**Les défis d'ordre humanitaire :** A court et moyen terme, ces défis consistent à répondre à la crise humanitaire notamment alimentaire et nutritionnelle, qui sévit dans l'ensemble du pays. Compte tenu des mécanismes de réponse d'urgence spécifiques déjà mis en place par la communauté humanitaire depuis le début de l'année 2012, le Cadre Conjoint d'Appui à la Transition s'attachera davantage à créer les conditions d'une résilience dans les domaines alimentaires et nutritionnels.

### *La Résilience : de quoi parlons-nous ?*

*La résilience désigne la capacité des institutions et des communautés à absorber les chocs économiques, sociaux, sécuritaires et environnementaux de nature externe ou interne. La résilience se fonde sur le principe d'adaptation et la capacité à surmonter l'adversité et à rebondir. Elle s'attaque aux causes profondes de la vulnérabilité. On considère que la résilience se réduit en période de crise lorsque la participation et l'inclusion sont limitées et lorsque les droits et les biens des personnes ou des ménages se réduisent. Cela peut arriver dans les cas suivants :*

- une réduction des éléments de la propriété (Exemple : quand les populations sont forcées de se déplacer, que les cultures sont gâchées ou que le bétail meurt)*
- un changement défavorable dans les termes de l'échange (Exemple : hausse des prix alimentaires, baisse des salaires, chute des prix des actifs)*
- une réduction dans le transfert des ressources (Exemple : les envois de fonds, les dons, les transferts sociaux).*

*Afin de renforcer la résilience, il est nécessaire d'assurer l'auto-organisation, l'autonomisation et l'appropriation tout en renforçant les capacités individuelles et collectives.*

## Objectif général et objectifs spécifiques

Se basant sur une analyse rapide de la situation, le CCAT se fixe des objectifs en adéquation avec l'émergence d'un contexte national nouveau, marqué par une crise politique, sécuritaire, alimentaire et plus globalement humanitaire. Face à ces défis et compte tenu d'un délai relativement court qui est celui de la transition, le Système des Nations Unies a identifié un certain nombre de domaines d'actions prioritaires à l'égard desquels il estime pouvoir apporter une réponse rapide à l'impact significatif.

### D'un point de vue global

Le Système des Nations Unies aux côtés des autres Partenaires Techniques et Financiers est appelé à soutenir de manière cohérente et efficace les Autorités du Mali dans leurs efforts en faveur de la restauration d'une bonne gouvernance et d'une paix durable tout en garantissant aux populations maliennes la continuité de l'accès aux services sociaux de base dont ils ont fondamentalement besoin. A travers ce Cadre Conjoint d'Appui à la Transition, le Système des Nations Unies a pour ambition de soutenir sa coopération avec le Mali afin de lui permettre de relever les défis de la transition et de la reconstruction et de ne pas perdre les acquis de son développement. L'approche fondée sur la résilience constituera le lien entre les réponses locales et nationales dans le cadre des initiatives en cours sur la résilience au Sahel.

### Objectif de l'Axe 1

A travers cet Axe du CCAT, le Système des Nations Unies a pour objectif, de renforcer ses actions dans le domaine de la gouvernance démocratique avec un accent particulier sur la restauration de la paix et de la sécurité. Cet appui comportera 6 composantes majeures, notamment l'appui aux Autorités Nationales ainsi qu'aux Organisations de la Société Civile y inclus les médias, la promotion des Droits Humains et l'amélioration de l'accès à la Justice, la promotion du Genre, et l'appui à l'organisation d'élections libres crédibles et transparentes. Il sera également question d'appuyer la réforme du secteur de la sécurité dont la défaillance est en partie responsable de la situation actuelle. Le CCAT s'efforcera également dans l'axe 1 de prendre en compte la dimension « relèvement et reconstruction économique » de sorte que cette question bien que difficile à traiter sur une période de temps aussi courte, ne soit pas occultée. Compte tenu de leur rôle de premiers interlocuteurs des populations à la base, des appuis aux institutions de micro finance sont également prévus.

### Objectif de l'Axe 2

L'assurance de l'accessibilité et la disponibilité des services sociaux de base constituent l'autre objectif majeur du CCAT afin d'éviter une brutale détérioration du contexte social qui aurait un impact négatif sur les personnes les plus vulnérables. Il s'agit là d'un défi majeur et c'est pourquoi le Système des Nations Unies s'efforcera de promouvoir des interventions qui visent à accroître la résilience des maliennes et des maliens, en renforçant leurs capacités à absorber les chocs économiques, sociaux, environnementaux de nature externes ou internes. Cette approche met l'accent sur l'analyse des risques et de la vulnérabilité ainsi que sur la responsabilisation des acteurs locaux pour une prise en main de leur destin. Les jeunes appartiennent à cette catégorie de vulnérables que la crise risque de pousser de plus en plus vers la délinquance, la criminalité, le narcotrafic, l'extrémisme religieux, le terrorisme et plus globalement la violence par le biais de l'enrôlement dans des milices ou groupes armés divers. Compte tenu de leur nombre et de leur extrême fragilité aux différents chocs socio- économiques et sécuritaires, les jeunes bénéficieront d'une attention particulière au titre du CCAT. Un Programme Conjoint « Jeunesse et Résilience » constituera le cadre opérationnel d'actions concertées et synergiques entre les Agences du Système des Nations Unies

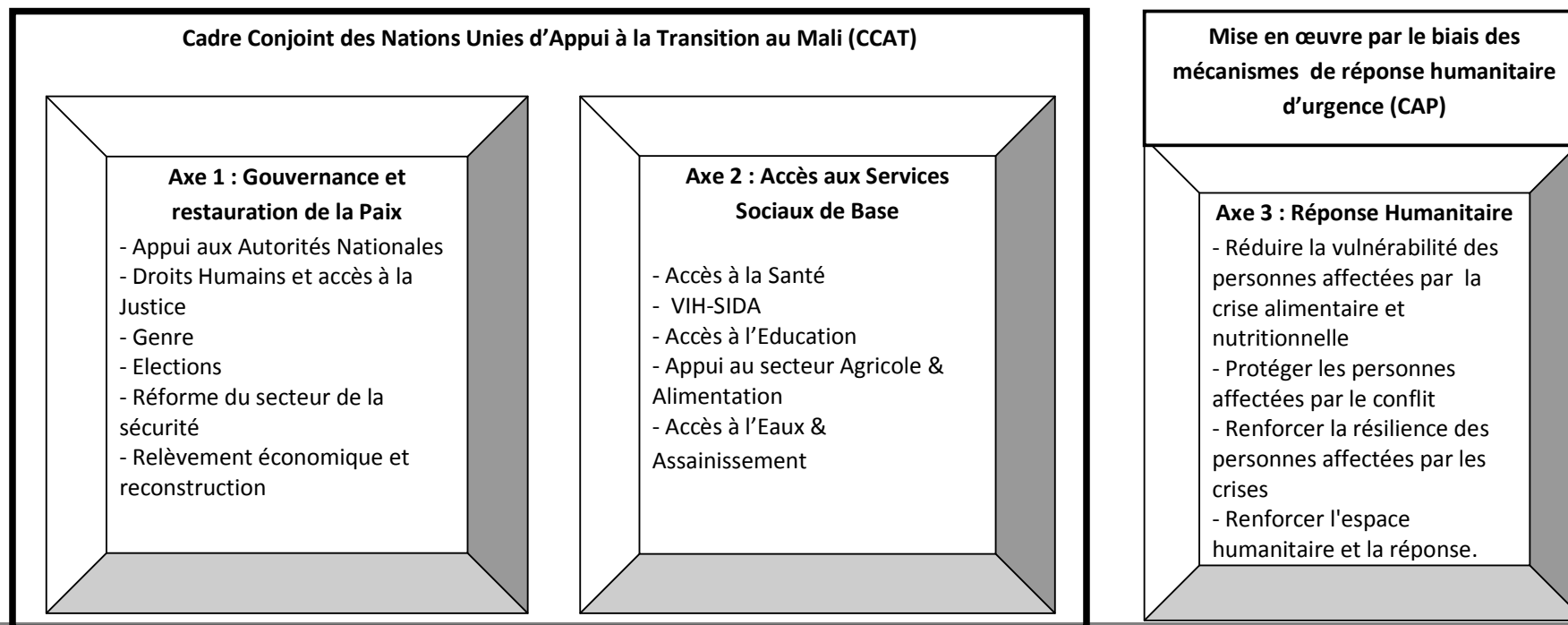
## Interventions prioritaires

Le Cadre Conjoint d'Appui à la Transition privilégie les interventions décisives et fondamentales susceptibles de conditionner le succès de la transition. Il est constitué d'interventions réalistes compte tenu du temps imparti et de la capacité technique et financière du SNU à impacter significativement la situation et à atteindre des résultats stratégiques précis et mesurables.

A travers l'opérationnalisation du Cadre Conjoint d'Appui à la Transition, le Système des Nations Unies soutiendra donc en priorité deux types d'initiatives :

- les interventions qui concourent au retour à l'ordre démocratique et constitutionnel ainsi qu'à la reconstruction et à la consolidation de la paix ;
- les interventions qui visent à accroître la résilience des Maliens et des Maliennes (en particulier les plus vulnérables), en renforçant leurs capacités à absorber les chocs économiques, sociaux, environnementaux de nature externes ou internes.

Sur cette base, le Cadre Conjoint d'Appui à la Transition est constitué de deux Axes correspondant aux priorités nationales, pour une période de 12 à 24 mois. Chaque pilier est constitué de composantes autour desquelles les activités seront développées. L'Axe 3 relatif à la réponse humanitaire est inscrit à titre indicatif puisqu'il n'est pas compris dans le Cadre Conjoint d'Appui à la Transition mais constitue néanmoins un volet important de l'intervention du SNU au Mali.



# Stratégie du Système des Nations Unies au Mali

## Dialogue inclusif et alignement

De par son mandat, son autorité morale, sa neutralité politique et son expertise technique, le Système des Nations Unies dans la situation de crise actuelle constitue un des partenaires clef de la transition malienne. Conscient de cela et fort de la confiance qui a toujours existé entre les Autorités du Mali et les Nations Unies, le CCAT dans son opérationnalisation s'attachera à renforcer le dialogue avec le Gouvernement mais également les Collectivités Locales, la Société Civile, le Secteur Privé, l'Université, les confessions religieuses, les médias, et les autres partenaires au développement. Ce cadre s'attachera à assurer la participation pleine et entière des femmes et en particulier des jeunes à ce dialogue. Etant donné les limites des stratégies de réponse apportées jusqu'à présent, il est nécessaire d'améliorer l'alignement des activités des acteurs locaux et internationaux afin de mieux prévenir la gestion des conflits. Cela passe par un soutien à toutes les stratégies qui soutiennent la résilience, y compris la capacité des institutions nationales à faire face aux menaces de sécurité, d'un point de vue humain, environnemental ou politique.

## Delivering As One

Afin de jouer pleinement le rôle fondamental qui lui revient et de permettre à la transition d'atteindre ses objectifs, le Système des Nations Unies adoptera un positionnement stratégique qui réponde clairement au rôle et au mandat des Agences en tenant compte de leurs avantages comparatifs, de sorte à produire une action concertée et responsable. Cette période sera donc une opportunité de poursuivre la réalisation de l'approche « Unis dans l'Action » (Delivering As One) au Mali. A ce titre, le présent CCAT constitue une ferme volonté de garantir une cohérence programmatique et une efficacité de l'action des Nations Unies.

## Interaction UNCT/UNOM

L'action des Nations Unies au Mali devra prendre en compte l'ouverture du Bureau UNOM « United Nations Office for Mali » à Bamako. La vocation de ce bureau est de se concentrer sur les questions de politique et de sécurité propres au Mali. Une nouvelle répartition des mandats a été opérée entre l'UNCT et l'UNOM afin de garantir une bonne synergie et une mise en œuvre efficace du CCAT. En effet, l'UNOM sera en partie comptable de l'atteinte de certains résultats du CCAT en lien direct avec son mandat à savoir:

- Les Affaires Politiques incluant notamment la Médiation, les Elections (relations avec le Gouvernement et les partis politiques) et les Droits de l'Homme (Monitoring)
- La Sécurité

## Résilience

Le renforcement de la résilience requiert une planification cohérente entre les interventions à court terme (destinées à sauver des vies) et une programmation à moyen/long termes qui vise à réduire les facteurs de vulnérabilité. La programmation long terme implique également des interventions décentralisées tout en soutenant le rôle important de coordination et de planification du Gouvernement. En effet ce dernier doit veiller à l'inclusion de tous les acteurs, y compris ceux de la société civile et les partenaires extérieurs. Ainsi le CCAT encourage la mise en œuvre de projets/programmes conjoints tout en établissant des passerelles entre l'action humanitaire, le relèvement précoce et l'autonomisation durable des communautés et des ménages. De solides mécanismes de coordination devront également soutenir l'opérationnalisation du CCAT de sorte à assurer un support efficace et fort des Nations Unies. D'un point de vue opérationnel, les Agences accentueront leurs efforts de mutualisation des services, notamment en termes de logistique, mais également de communication. Les ressources destinées à financer le Cadre Conjoint des Nations Unies d'Appui à la Transition devront être recherchées par l'Equipe Pays sous l'égide du Coordonnateur Résident des Nations Unies.



**Synergie Développement / Humanitaire**

L'opérationnalisation du présent CCAT s'attachera à garantir les synergies nécessaires entre les actions de développement parfois déjà en cours et les actions humanitaires (en particulier en termes de recouvrement). En effet, le renforcement durable de la résilience implique de garantir une synergie de travail entre les organisations de développement et humanitaires. Cela passera notamment à travers l'articulation des travaux des différents groupes humanitaires (clusters) avec ceux du CCAT.

**Coopération avec les Partenaires**

Le Système des Nations Unies ambitionne par ailleurs de consolider les synergies opérationnelles convenues avec les PTF. En effet, le Système des Nations Unies, fort du dialogue sincère existant avec l'ensemble des PTF au Mali, souhaite pouvoir inscrire les interventions du CCAT en cohérence et en complémentarité avec celles menées par les autres partenaires conformément aux orientations définies par les organes de coordination des PTF.

**Respect des standards de sécurité**

Précisons enfin que l'opérationnalisation du Cadre Conjoint d'Appui à la Transition dépendra de certains facteurs tels que le respect des standards minimum de gouvernance démocratique. De même il sera impératif que les conditions sécuritaires permettent de conduire les activités sur le terrain.



## Intégration à la Stratégie Régionale des Nations Unies pour le Sahel

Les Nations Unies ont préparé en Septembre 2012 une stratégie appelée : « stratégie régionale intégrée des Nations Unies pour le Sahel » qui définit les contours d'une réponse régionale et inclusive à la crise au Sahel. Les Nations Unies à travers cette initiative se sont engagées à soutenir l'ensemble des Etats du Sahel en vue de relever notamment des défis liés à la gouvernance démocratique, à la résilience, à la sécurité et à l'environnement.

### Comment le CCAT intègre-t-il la Stratégie Régionale ?

**Gouvernance** : Le CCAT est naturellement axé sur la promotion et l'accompagnement d'une gouvernance démocratique au sens exhaustif du terme. La quasi-totalité de son Axe 1 est d'ailleurs dédiée à ces questions.

**Résilience** : Le CCAT a pour ambition d'augmenter la résilience des populations vulnérables du Mali par des stratégies de subsistance adaptables qui visent à renforcer ou à diversifier les moyens de production et d'accès aux services de base. A ce titre, le CCAT contribuera à améliorer l'accès à la nourriture par l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages pauvres. Cela implique une évaluation des capacités et des mécanismes que les ménages vulnérables utilisent pour s'adapter aux nouvelles conditions générées par la crise au Mali, afin d'assurer leur sécurité alimentaire. Une évaluation de la résilience et de la capacité d'adaptation doit permettre d'orienter les ressources pour capitaliser sur les forces existantes, pour prévenir et atténuer les chocs et pour améliorer le bien-être. A une échelle nationale, il s'agit également de s'inscrire dans une dynamique de reconstruction économique et sociale.

**Sécurité** : Les questions de paix et sécurité au Mali revêtent une dimension régionale indéniable. En effet, le crime organisé, le trafic de drogue, la prolifération des armes et le terrorisme sont des phénomènes graves et transfrontaliers qui concernent aujourd'hui l'ensemble de la bande Sahélienne. Le Système des Nations Unies au Mali apportera sa contribution en matière de sensibilisation des forces armées et de sécurité ainsi qu'en matière de protection des civils en période de conflit armé et enfin dans le domaine de l'éducation des jeunes à la culture de la paix, à la prévention des conflits à travers l'éducation à la citoyenneté.

**Environnement** : La question environnementale est abordée par le biais de la promotion d'un environnement sain à travers le renforcement de l'accès à d'eau potable et la promotion d'un standard minimum eau-hygiène-assainissement dans les écoles, les quartiers, les espaces publics y compris les marchés, et les centre de santé.

Le CCAT, à travers ses différentes composantes, sera donc mis en œuvre dans un souci de cohérence et d'alignement sur cette stratégie régionale pour le Sahel. A cet effet, le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Mali, les membres de l'Equipe Pays ainsi que les Agences non Résidentes s'engageront, dans une démarche inclusive, à développer et mettre en œuvre des programmes s'intégrant à la réponse régionale pour le Sahel comme c'est déjà le cas avec le Programme Conjoint « Jeunesse et Résilience ».

## Modalités de Suivi-évaluation et Communication

En vue de faciliter et suivre l'atteinte des résultats attendus du CCAT, un cadre de coordination favorisant le dialogue et le partenariat stratégique avec la partie nationale et la concertation avec les autres partenaires au développement sera mis en place. En s'appuyant sur une approche harmonisée et une programmation conjointe, ce cadre de coordination assurera une meilleure cohérence dans l'action et veillera à une plus grande efficacité du CCAT.

L'Equipe Pays, constituée des Chefs d'Agence du Système des Nations Unies, assurera la coordination et le suivi de la mise en œuvre du CCAT en étroite collaboration avec le Bureau du Coordinateur Résident. Elle veillera à l'alignement institutionnel et technique des dispositifs de suivi du CCAT avec ceux des services nationaux. Pour le Gouvernement malien, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) à travers les instances qu'elle aura désigné, assurera la coordination générale du CCAT en collaboration avec les Ministères sectoriels pour la coordination de la mise en œuvre des programmes, projets et interventions les concernant respectivement. Dans le cadre de l'opérationnalisation du CCAT, l'Equipe Pays sera appuyée dans sa mission par la Task Force PNUAD (TF-PNUAD) et deux Groupes Thématiques (GT) correspondant aux deux axes d'intervention du CCAT. Chaque groupe thématique sera présidé par une Agence Chef de file ou Co-Chef de file, et sera responsable du suivi de l'atteinte des résultats ou produits attendus dans son domaine de coopération, en veillant à la prise en compte des dimensions transversales comme le Genre et les Droits Humains.

Un élément clé du système de Suivi-Evaluation du CCAT sera la revue annuelle conjointe axée sur l'atteinte des produits et leurs contributions aux effets d'une transition réussie selon les objectifs de la feuille de route du Gouvernement. La revue examinera le niveau de réalisation des résultats escomptés sur la base des indicateurs du CCAT et l'utilisation des données des systèmes nationaux de collecte et d'analyse de données et aussi les conclusions des analyses et des rapports de recherches, notamment celles produites par le SNU et ses partenaires. En plus de mettre en évidence la contribution du SNU au succès de la transition, la revue devrait permettre aussi d'initier la reprise du processus UNDAF selon l'évolution de la situation sociopolitique du Pays. En soutien de l'action de la Task Force, un Groupe Technique Suivi et Evaluation (GTS&E) sera créé pour : faciliter la planification et la coordination des processus de suivi-évaluation et en particulier l'organisation de la revue annuelle du CCAT : appuyer la collecte, l'analyse et la dissémination des données sur l'exécution des programmes ; harmoniser les indicateurs du CCAT avec ceux des systèmes d'informations et de statistiques sectorielles. Ce Groupe technique, constitué des spécialistes en suivi-évaluation ou de chargés de programme des agences travaillera en étroite collaboration avec les groupes sectoriels de S&E.

La stratégie de communication existante du Système des Nations Unies sera adaptée au nouveau contexte dans le but d'informer, sensibiliser et mobiliser les acteurs du développement et susciter leur adhésion au CCAT et leur appropriation. A cet effet, le Groupe Communication veillera à poursuivre les objectifs suivants : promouvoir la visibilité de la contribution du SNU à la réussite de la transition au Mali ; promouvoir un espace de dialogue avec tous les partenaires au développement et les acteurs nationaux de la transition dont la société civile ; servir de cadre d'échange pour la sécurité, la paix et l'organisation inclusive d'élections transparentes et démocratiques, la capitalisation des expériences et la diffusion des résultats du CCAT.

Le groupe inter-agence des Chargés d'Operations (OMT) harmonisera les mécanismes de financement des activités des programmes et projets du CCAT. Pour faire face au gap de financement, le groupe de travail inter-agences chargé de la mobilisation des ressources et de partenariat travaillera en étroite collaboration avec la Task force PNUAD.

# ANNEXES

## Matrice des Résultats prioritaires du CCAT

Priorité/ Axe 1 : Gouvernance et consolidation de la paix					
Objectif : Renforcer la gouvernance démocratique et la restauration de la paix.					
La gouvernance démocratique et économique et la paix sont restaurées dans un cadre respectueux des Droits Humains					
Résultats et Agences venant en appui	Indicateurs, Ligne de Base Cibles	Moyens/Sources de vérification	Risques et Hypothèses	Rôles des partenaires	Ressources indicatives en USD pour 24 mois (2013 & 2014)
1.1 Les organes de l'Etat au niveau central et local y compris ceux de la transition disposent de capacités pour la mise en œuvre efficace d'interventions en matière de gouvernance et de restauration de la paix, de la sécurité et de l'unité nationale (PNUD, UNCDF, UNOM)	<p>Nombre d'Institutions et organes de transition appuyés dans les domaines de la médiation, la consolidation de la paix, la restauration de l'unité nationale et la réforme du secteur de sécurité et de défense Baseline (2012) : 4 Cible : 9</p> <p>Nombre d'organes en charge des collectivités locales appuyés dans la gestion de la crise et le renforcement de la résilience Baseline : 0 Cible : 3</p>	<p>Décrets/lois de création des organes</p> <p>Rapports d'activités</p>	<p><b>Hypothèses :</b> Engagement politique des autorités et des acteurs des forces de sécurité à aller à la réforme</p> <p><b>Risques :</b> Persistance de la crise politique et de la crise sécuritaire</p>	<p><b>Gouvernement :</b> Leadership, financement, mise en œuvre et S/E, coordination</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p> <p><b>Société Civile :</b> implication positive et responsable, mobilisation, plaidoyer</p> <p><b>Secteur Privé :</b> mobilisation des ressources</p>	<p><b>4 500 000 \$</b></p> <p>PNUD : 4 000 000 UNCDF : 500 000</p>
1.2 Les OSC et les détenteurs de droits, principalement les groupes marginalisés tels que les femmes et les jeunes utilisent les systèmes nationaux de protection, participent au processus de prise de décision, de médiation et de développement (OHCHR, ONU FEMMES, PNUD, HCR, UNICEF, ONUHABITAT, UNESCO, UNFPA, UNOM)	<p>Pourcentage de femmes au sein des commissions de médiation et de réconciliation Baseline : 0% Cible : 20%</p> <p>Taux d'utilisation des systèmes nationaux de protection par les groupes marginalisés, les femmes et les OSC Baseline : ND Cible : Augmentation de 10% <i>* Une étude de base est à venir</i></p> <p>Nombre d'organisations de jeunesse ciblées par des activités d'éducation à la citoyenneté, aux droits de l'Homme, à la culture de la paix et à la prévention des conflits.* Baseline : 10 Cible : 20 <i>* Une étude de base est à venir</i></p>	<p>Rapports sur les droits humains produits</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Systèmes nationaux</p>	<p><b>Hypothèses :</b> Fonctionnement des systèmes nationaux de protection</p> <p><b>Risques :</b> Persistance de la crise politique et de la crise sécuritaire</p>	<p><b>Société Civile :</b> implication positive et responsable, mobilisation, plaidoyer</p> <p><b>Gouvernement :</b> Accompagnement des OSC</p> <p><b>Population :</b> participation citoyenne</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p>	<p><b>11 555 000 \$</b></p> <p>OHCHR : 25 000 ONU FEMMES : 1 265 000 PNUD : 5 000 000 HCR : 2 800 000 UNICEF : 800 000 ONUHABITAT : 15 000 UNESCO : 150 000 UNFPA : 1 000 000 OIM : 500 000</p>

<p>1.3 La Commission nationale des droits de l'homme, le Médiateur de la République et la justice fonctionnent selon les standards et normes internationaux des droits de l'homme</p> <p>(OHCHR, PNUD, HCR, OIM, ONU FEMMES, UNICEF, UNFPA, ONUHABITAT, UNOM)</p>	<p>Nombre d'agents d'application des lois (police gendarmerie, armée et magistrats) formés dans le domaine de la protection des droits de l'homme, du genre et de la prévention de la criminalité urbaine. Baseline : 200      Cible : 10 000</p> <p>Nombre d'institutions judiciaires et quasi judiciaires qui se conforment aux standards internationaux des droits humains Baseline : 1      Cible : 6</p> <p>Rapport sur la mise en œuvre du protocole facultatif de la Convention relative aux Droits de l'Enfant sur l'implication/participation des enfants aux conflits armes préparé et soumis Baseline 2007 : Oui      Cible 2012 : Oui* <i>*Le Mali n'a pas encore produit le rapport en 2012</i></p>	<p>Rapports sur les droits humains produits</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Lettre de transmission du rapport à la Commission des Droits de l'Enfant</p>	<p><b>Hypothèses :</b> Engagement politique des autorités en faveur de la justice et de la défense des droits humains</p> <p><b>Risques :</b> Persistance de la crise politique et de la crise sécuritaire</p>	<p><b>Gouvernement :</b> Leadership, financement, mise en œuvre et S/E, coordination</p> <p><b>Société Civile :</b> implication positive et responsable, mobilisation, plaidoyer</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p>	<p><b>5 582 320 \$</b></p> <p>OHCHR : 25 000 PNUD : 1 000 000 OIM : 1 500 000 ONU FEMMES : 1 842 320 UNICEF : 800 000 ONUHABITAT : 15 000 UNFPA : 400 000</p>
<p>1.4 Les Institutions Economiques et Financières nationales et locales disposent de meilleures capacités pour la recherche et l'utilisation de ressources financières</p> <p>(PNUD, UNCDF)</p>	<p>Nombre d'études spécifiques réalisées dans le domaine de l'économie et des finances Baseline : 1      Cible : 3</p> <p>Nombre de collectivités locales renforcées pour augmenter leurs ressources internes et externes Baseline : 0      Cible : 2 communes</p> <p>Nombre d'Institutions de Micro finance (IMF) renforcées Baseline : 0      Cible : 5</p>	<p>Disponibilité des études spécifiques</p> <p>Rapport du Ministère de l'Economie, des Finances et du</p> <p>Rapport d'activités des Institutions de Micro Finances</p>	<p><b>Hypothèses :</b> Engagement politique</p> <p>Volonté politique renouvelée en faveur de la réforme de l'Etat et de la décentralisation</p> <p><b>Risques :</b> Persistance de la crise politique et de la crise sécuritaire</p>	<p><b>Société Civile :</b> implication positive et responsable, mobilisation, plaidoyer</p> <p><b>Gouvernement :</b> Mise en œuvre des mesures / génération de revenus Accompagnement des OSC</p> <p><b>Collectivités locales :</b> Augmentation de revenu/Assiette fiscale</p> <p><b>Secteur Privé :</b> mobilisation des ressources</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p>	<p><b>1 000 000 \$</b> (PNUD : 1 000 000)</p>

<p>1.5 Les Institutions étatiques disposent des meilleures capacités pour développer des programmes de réhabilitation des infrastructures communautaires dans les zones post-conflits (PNUD, UNICEF, UNFPA, UNESCO, UNHABITAT, BIT)</p>	<p>Nombre d'infrastructures communautaires Pistes rurales réhabilitées</p> <p>Existence d'un programme d'accompagnement des communautés dans la conduite des activités de réhabilitation d'infrastructures communautaires</p>	<p>Rapport de visites des ouvrages</p> <p>Documents Programmes de réhabilitation signés</p>	<p><b>Hypothèses :</b> Financements disponibles et engagement national</p> <p><b>Risques :</b> Absence d'appropriation et de leadership des communautés</p>	<p><b>Gouvernement :</b> Pilotage, financement, mise en œuvre et S/E des programmes</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p> <p><b>Population :</b> Appropriation et leadership</p> <p><b>Secteur Privé :</b> Participation à l'exécution des programmes</p>	<p><b>5 045 000 \$</b></p> <p>PNUD : 4 000 000 UNICEF : 800 000 UNFPA : 200 000 BIT : 30 000 UNHABITAT : 15 000</p>
<p>1.6 Les Institutions étatiques, le secteur privé et la société civile engagent les réformes nécessaires pour la relance de l'économie post-crise (PNUD, FAO, ONUDI, BIT, UNICEF, ONUDI, UNOM)</p>	<p>Nombre de réformes favorables à l'assainissement de l'environnement des affaires</p> <p>Existence d'un Cadre formalisé de dialogue public-privé</p> <p>Existence d'un dispositif d'encadrement des PME/PMI</p>	<p>Décrets et Arrêtés portant sur les réformes</p> <p>Rapports et comptes rendus des réunions public-privés</p> <p>Schéma directeur du dispositif d'appui</p>	<p><b>Hypothèses :</b> Dialogue national et Pacification du pays</p> <p><b>Risque :</b> Persistance de la crise politique et sécuritaire</p>	<p><b>Gouvernement :</b> Leadership, Conduite des réformes</p> <p><b>Secteur Privé :</b> Forte implication, Appropriation des réformes</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p> <p><b>Société Civile :</b> implication positive et responsable, conciliation</p>	<p><b>4 000 000 \$</b></p> <p>PNUD : 1 000 000 FAO : 1 400 000 UNICEF : 800 000 BIT : 50 000 ONUDI : 750 000</p>
<p>1.7 Les communautés vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, et spécialement celles affectées par le conflit armé, disposent d'opportunités économiques pour un relèvement précoce et durable (ONU FEMMES, OIM, FAO, HCR, ONUDI, BIT, UNICEF, ONUDI, PAM)</p>	<p>Nombre de personnes (jeune et/ou femmes) ayant bénéficié de projets économiques Baseline : 90 Cible : 3 000</p> <p>Existence d'un programme pluriannuel de promotion de l'emploi et de la formation professionnelle pour les 3 régions du Nord Baseline : 0 Cible : 1</p> <p>Nombre des femmes opératrices économiques appuyées et ayant accès au crédit bancaire Base 2012 : 50 Cible : 150</p>	<p>Rapport du Ministère de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant (MFPFE), des ONG et autres partenaires au développement</p> <p>Enquêtes/Sondages</p> <p>Nombre d'activités AGR mis en œuvre</p>	<p><b>Hypothèses :</b> Engagement des communautés</p> <p><b>Risques :</b> Climat d'insécurité généralisée</p>	<p><b>Société Civile :</b> implication positive et responsable, mobilisation, plaidoyer</p> <p><b>Gouvernement :</b> Accompagnement des OSC</p> <p><b>Population :</b> participation des communautés</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p>	<p><b>13 897 000 \$</b></p> <p>ONUFEMMES : 1 948 000 OIM : 7 000 000 FAO : 1 494 000 HCR : 780 000 BIT : 175 000 ONUDI: 2 500 000</p>

<p>1.8 Les femmes et les filles participent davantage à la consolidation de la paix et sont mieux protégées contre les inégalités sociales et de genre exacerbées par le conflit armé</p> <p>(PNUD, ONU FEMMES, OIM, HCR, ONUDI, BIT, UNFPA, UNICEF, PAM, UNESCO)</p>	<p>% des victimes de violences basées sur le genre (VBG) identifié bénéficiant d'une prise en charge holistique (médicale, psychosociale, juridique, judiciaire et économique) Base : ND ; Cible : 70% en 2014</p> <p>Nombre d'organisations et structures appuyées pour la prévention et la prise en charge des VBG Base : ND Cible :</p> <p>Degré de conformité avec les standards internationaux des dispositions spécifiques dans la législation malienne sur la protection des droits des femmes principalement en période de conflit Base : non ; cible : Oui en 2014</p>	<p>Rapport d'activités</p> <p>Rapports d'élection</p> <p>Rapports ministères (MFPFE, Décentralisation)</p>	<p><b>Hypothèses :</b> Engagement politique</p> <p><b>Risques :</b> Persistance de la crise politique et de la crise sécuritaire</p>	<p><b>Société Civile :</b> implication positive et responsable, mobilisation, plaidoyer</p> <p><b>Gouvernement :</b> Accompagnement des OSC</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p>	<p><b>7 189 650 \$</b></p> <p>ONU FEMMES : 2 028 260 OIM : 750 000 HCR : 1 521 390 BIT : 90 000 UNFPA : 800 000 ONUDI : 2 000 000</p>
<p>1.9 Une coordination efficace de l'appui des partenaires techniques et financiers au processus électoral est assurée</p> <p>(PNUD, ONU FEMMES, OIM, UNOM)</p>	<p>Nombre de réunion du Comité des Ambassadeurs Baseline : 0 Cible : 12</p> <p>Nombre de réunions du Comité des Partenaires Financiers des élections (basket Fund) Baseline : 1 Cible : 12</p> <p>Nombre de réunion du Comité Technique Baseline : 05 Cible : 24</p>	<p>Rapports d'activités</p> <p>Agenda des réunions Procès verbaux des sessions du Comité de pilotage des élections</p>	<p><b>Hypothèses :</b> Engagement politique des acteurs nationaux en faveur de la tenue d'élections libres et transparentes</p> <p><b>Risques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Persistance de la crise politique</li> <li>- Retard dans l'adoption du calendrier électoral</li> <li>- Retard dans le processus du choix du fichier électoral</li> <li>- Climat d'insécurité généralisée</li> <li>- Non respect du calendrier électoral</li> <li>- Insuffisance des ressources financières mobilisées</li> </ul>	<p><b>Gouvernement :</b> Volonté politique et engagement</p> <p><b>Organes de Gestions des Élections :</b> Participation active des autorités électorales</p> <p><b>PTF :</b> Appui politique, technique et financier</p>	<p><b>7 721 000 \$</b></p> <p>PNUD : 5 000 000 ONUFEMMES : 2 336 000 OIM : 385 000</p>



<p>1.10 Un système de gestion intégrée des frontières et de contrôle des flux migratoires sur les principaux postes frontaliers est mis en place</p> <p>(OIM , UNFPA, OHCHR, ONUDC, BIT, UNCDF, UNOM)</p>	<p>Nombre d'agents d'émigration et d'immigration formés sur la gestion de frontière et la lutte contre les trafics illicites, y compris le trafic et la traite de personnes, en particulier des enfants. Baseline : 0      Cible : 100</p> <p>Nombre de postes frontaliers dotés de moyens de contrôle des entrées et de sorties et de gestion informatisée des données et communication entre tous les postes concernés. Baseline : 0      Cible : 5</p>	<p>Rapports d'évaluation et d'activités</p> <p>Nombre d'agents formés</p> <p>Nombre de sessions de formation</p> <p>Nombre d'équipements et de matériel pourvus</p>	<p><b>Hypothèses :</b> Engagement politique</p> <p><b>Risques :</b> Persistance de la crise politique</p> <p>Climat d'insécurité généralisée</p>	<p><b>Gouvernement :</b> Engagement des Forces Armées et de sécurité</p> <p><b>Société Civile :</b> implication positive et responsable, mobilisation, plaidoyer</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p>	<p><b>5 015 000 \$</b></p> <p>OIM: 4 315 000 BIT: 100 000 UNFPA : 600 000</p>
<p><b>Sous Total Axe 1 pour 24 mois</b></p>					<p><b>65 504 970</b></p>

**Priorité/ Axe 2 : Accès aux services sociaux de base**

**Objectif : Assurer l'accessibilité et la disponibilité des services sociaux de base**

**Les populations vulnérables, en particulier celles affectées par la crise au nord, ont un plus grand accès aux services sociaux de base**

Résultats et Agences venant en appui	Indicateurs, Ligne de Base Cibles	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôles des partenaires	Ressources indicatives en USD pour 24 mois (2013 & 2014)
2.1 Les populations vulnérables en particulier celles déplacées et les familles d'accueil accèdent à un paquet intégré de services de santé de qualité (UNICEF, UNFPA, OMS PAM , OIM, ONUSIDA, UNCDF)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % de structures de santé ayant reçu un appui technique et/ou financier pour la prise en charge de populations déplacées Baseline 2012: ND*      Cible 2013 : 30%</li> <li>- Nombre de structures de santé réhabilitées et équipées dans les zones tampons et de conflits. Baseline 2012 : ND*      Cible 2013 : 40% <i>*Détermination de la baseline en cours</i></li> <li>- % des services de santé de la reproduction ciblés ayant reçu un appui technique, matériel et ou financier. Baseline 2012 : 100%      Cible 2013 : 100%</li> <li>- Nombre d'enfants souffrant de malnutrition aigüe (modérée et sévère) pris en charge Baseline 2012: 75.000      Cible 2013: 150.000</li> <li>- % des points de prestation de service enquêtés n'ayant pas connu de rupture de stock en produits contraceptifs au cours des 6 derniers mois précédents l'enquête Baseline 2011 : 31%      Cible 2013 : 50%</li> <li>- Proportion de structures de santé ciblées n'ayant pas connu de rupture de stock de vaccins et médicaments contre le paludisme durant les 6 derniers mois. Baseline: 48%      Cible: 80%</li> </ul>	Rapports SIS Rapports CPS SDSSPF	<p><b>Hypothèses :</b> Maîtrise des effectifs des populations déplacées et d'accueil</p> <p><b>Risques :</b> Persistance de la crise politique et de la crise sécuritaire</p> <p>Effets de l'insécurité sur l'accessibilité des zones d'intervention</p> <p>Persistance des barrières socioculturelles</p>	<p><b>Gouvernement :</b> Leadership, financement, mise en œuvre et S/E, coordination</p> <p><b>Collectivités locales :</b> Maîtrise d'ouvrage du développement local dans le domaine de la santé</p> <p><b>Société Civile :</b> prestation de services, suivi / évaluation sur le terrain, plaidoyer</p> <p><b>Communautés :</b> mobilisation sociale en faveur des populations surtout des déplacés dans les zones d'accueil</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p>	<p><b>20 304 000</b></p> <p>UNICEF: 4 500 000</p> <p>UNFPA: 5 000 000</p> <p>OMS: 8 424 000</p> <p>PAM: 1 000 000</p> <p>HCR : 600 000</p> <p>OIM: 500 000</p> <p>ONUSIDA: 150 000</p> <p>UNCDF : 130 000</p>

<p>2.2 Les structures de prévention et de prise en charge du VIH et du Sida sont mieux outillées pour une réponse efficace et durable aux besoins des populations surtout celles affectées par la pandémie (ONUSIDA, UNICEF, OMS, PNUD, UNESCO, UNFPA, OIM )</p>	<p>Nombre de structures de prévention renforcées Baseline 2012 : 370 Cible 2013 : 370</p> <p>Nombre de structures prise en charge prévues pour être renforcées Baseline 2012 : 89 Cible 2013 : 99</p> <p>Nombre de structures prise en charge renforcées fonctionnelles Baseline 2012 : 85 Cible 2013 : 92</p> <p>Nombre de perdus de vue parmi les PVVIH déplacés prévues pour être réintégrées dans la file active Baseline 2012 : 668 Cible 2013 : 668</p> <p>Nombre de perdus de vue parmi les PVVIH déplacés effectivement réintégrés dans la file active à Bamako Baseline 2012 : 73 Cible 2013 : 73</p> <p>Nombre de perdus de vue parmi les PVVIH déplacés effectivement réintégrés dans la file active dans les régions de Kayes, Koulikoro, Segou, Sikasso et Mopti Baseline 2012 : 16 Cible 2013 : 16</p> <p>Nombre de perdus de vue parmi les PVVIH restées sur place (Tombouctou, Gao et Kidal) effectivement réintégrés dans la file active Baseline 2012 : 262 Cible 2013 : 262</p> <p>Nombre de perdus de vue parmi les PVVIH décédées Baseline 2012 : 6 Cible 2013 : 0</p> <p>% de personnes déplacés qui fréquentent les structures de prévention et de prise en charge Baseline 2012 : 53% Cible 2013 : 80%</p>	<p>Rapports SIS Rapports d'activités conjoints UNICEF, ONUSIDA, OMS</p>	<p><b>Hypothèses :</b> Mobilisation des financements du Fonds Mondial</p> <p><b>Risques :</b> Persistance de l'instabilité socio politique</p> <p>Persistance de la crise financière au niveau mondial</p>	<p><b>Gouvernement :</b> Leadership, financement, mise en œuvre et S/E, coordination</p> <p><b>Société Civile :</b> prestation de services, suivi / évaluation sur le terrain, plaidoyer</p> <p><b>Communautés :</b> mobilisation sociale en faveur des populations surtout des déplacés dans les zones d'accueil</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p>	<p><b>44 258 000 \$</b></p> <p>ONUSIDA : 450 000 UNICEF : 1 920 000 OMS : 588 000 Fond Mondial / PNUD : 40 000 000 (mobilisé avec l'appui de l'ONUSIDA) UNESCO : 100 000 UNFPA : 700 000 OIM : 500 000</p>
--	--	---	--	--	--

<p>2.3 Les enfants et les jeunes, en particulier ceux des milieux défavorisés et/ou affectés par la crise du nord, dans les familles déplacées ou de retour bénéficient d'un accès à une éducation de base de qualité (UNESCO, UNICEF, HCR, BIT, PAM)</p>	<p>Taux d'achèvement annuel par cycle          Baseline 2011 :          . 1<sup>er</sup> Cycle fondamental 58,3%          . 2<sup>nd</sup> Cycle fondamental : 36%          Cible 2013:          1<sup>er</sup> cycle fondamental 60,03%          2<sup>nd</sup> cycle fondamental 38%</p> <p>% d'enfants (de filles) et jeune déplacés scolarisés dans les zones d'accueil ou de retour          Baseline 2012: ND Cible 2013:</p> <p>Ratio filles / garçons au niveau du fondamental          Baseline 2011:          . Ratio F/G          1<sup>er</sup> cycle fondamental est de 0,8          2<sup>nd</sup> cycle fondamental est de 0,7          Cible 2013:          1<sup>er</sup> cycle fondamental : 0,9          2<sup>nd</sup> cycle fondamental : 0,8</p>	<p>Annuaire statistiques et rapports CPS</p>	<p><b>Hypothèses :</b>          Disponibilité de ressources (matérielles et humaines)</p> <p><b>Risques :</b>          Persistance de l'instabilité socio politique et sécuritaire</p>	<p><b>Gouvernement :</b>          Leadership, financement, mise en œuvre et S/E, coordination</p> <p><b>Collectivités locales :</b>          Maîtrise d'ouvrage du développement local dans le domaine de l'éducation</p> <p><b>Société Civile :</b> prestation de services, suivi / évaluation sur le terrain, plaidoyer</p> <p><b>Communautés :</b> mobilisation sociale en faveur des populations surtout des déplacés dans les zones d'accueil</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p>	<p><b>7 500 000 \$</b></p> <p>UNESCO: 200 000          UNICEF:          7 100 000          BIT: 200 000</p>
<p>2.4 Les moyens de production et de subsistance des populations vulnérables en milieu rural péri urbain et urbain sont renforcés et diversifiés pour une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle (PAM, FAO, UNICEF, HCR, ONU FEMMES, OMS, ONUDI, UNCDF)</p>	<p>% de populations vulnérables qui couvre leur besoin en céréales          Baseline 2012 : 2 % Cible 2013 : 10 %</p> <p>Prévalence de l'insécurité alimentaire          Baseline : 19% (2011-2012) Cible : 10% (2012-2013)</p> <p>% des enfants ayant accès à une alimentation adéquate          Baseline 2012(MICS 2010) : 33,1%          Cible 2013: 45%</p> <p>Prévalence de la malnutrition aigüe globale          Baseline (MNS 2011) : 10,4% Cible 2013 : 8,5%</p>	<p>Rapports annuels          Enquêtes agricoles</p> <p>Rapports d'études et de recherches</p> <p>Rapports d'enquête nutritionnelle</p>	<p><b>Hypothèses :</b>          La mobilisation effective des financements</p> <p>L'application effective de la loi d'orientation Agricole et l'existence de la politique du foncier Agricole</p> <p><b>Risques :</b>          Persistance de l'instabilité socio politique et sécuritaire</p> <p>La menace acridienne</p> <p>Aggravation du phénomène</p>	<p><b>Gouvernement :</b>          Leadership, financement, mise en œuvre et S/E, coordination</p> <p><b>Société Civile :</b> prestation de services, suivi / évaluation sur le terrain, plaidoyer</p> <p><b>Collectivités locales :</b>          Planification et mise en œuvre des investissements structurants pour la lutte contre l'insécurité alimentaire</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p>	<p><b>38 281 679 \$</b></p> <p>PAM : 2 000 000          FAO : 8 022 727          UNICEF :          6 500 000          ONUFEMMES :          4 170 000          OMS : 99 000          HCR: 14 664 952          UNCDF :          825 000          ONUDI :          2 000 000</p>

	<p>Prévalence de la malnutrition chronique globale Baseline (MNS 2011) : 27% Cible 2013 : 25%</p> <p>Nombre de groupements de femmes bénéficiant des unités de transformation des produits agricoles Baseline 2011 : 0 Cible 2013 : 100</p>		de changement climatique		
<p>2.5 Les groupes vulnérables y compris des populations déplacées disposent des capacités leur permettant de vivre dans un environnement sain et sont mieux protégés contre les maladies hydriques (FAO, UNICEF, PNUD, OIM, OMS)</p>	<p>Population vulnérable recevant accès à de l'eau potable:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baseline : Contribution au programme national en 2012 (jusqu'en septembre) : 34 000 personnes</li> <li>- Cible cumulée visée à fin 2013 : 67 800</li> </ul> <p>Population vulnérable ayant arrêté la défécation à l'air libre et utilisant des latrines équipées de lave-mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baseline : Contribution au programme national en 2012 (jusqu'en septembre) : 72 175 personnes</li> <li>- Cible cumulée visée à fin 2013 : 140 000</li> </ul> <p>Population vulnérable ayant reçu un kit d'hygiène et une formation sur les bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baseline en 2012 (jusqu'en septembre) : 237 060 personnes</li> <li>- Objectif cumulé visé à fin 2013 : 1 536 000</li> </ul> <p>Ecoles et centres de santé et marchés ayant atteint le standard minimum eau-hygiène-assainissement*:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baseline en 2012 (jusqu'en septembre) : 140</li> <li>- Objectif cumulé visé à fin 2013 : 460</li> </ul> <p><i>*Point d'eau potable, latrines améliorées, matériel d'hygiène et sensibilisation sur les bonnes pratiques</i></p>	<p>Rapports annuels enquêtes de couverture Rapports d'études et de recherches Rapports d'évaluations</p>	<p><b>Hypothèses :</b> La reprise de la coopération au développement</p> <p><b>Risques :</b> Persistance de l'instabilité socio politique et sécuritaire</p>	<p><b>Gouvernement :</b> Leadership, financement, mise en œuvre et S/E, coordination</p> <p><b>Société Civile :</b> prestation de services, suivi / évaluation sur le terrain, plaidoyer</p> <p><b>PTF :</b> Appui technique et financier</p>	<p><b>7 109 000 \$</b></p> <p>UNICEF : 6 250 000 OIM : 735 000 OMS: 124 000</p>
<b>Sous Total Axe 2 pour 24 mois</b>					<b>117 452 679 \$</b>
<b>TOTAL (CCAT 24 mois)</b>					<b>182 957 649 \$</b>

## Feuille de route

	2012						2013												
	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc.	janv	fév.	mars	Avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc.
Note de conception du cadre																			
Réunion de présentation de la note de conception du cadre																			
Production de la feuille de route du Gouvernement de transition																			
Mise en place des deux groupes thématiques selon les axes du cadre																			
Description contexte et Identification des défis																			
Atelier d'orientation et de développement du cadre																			
Partage des conclusions de l'atelier avec le UNCT																			
Redaction cadre du suivi évaluation (avec indicateurs et hypothèses)																			
Redaction des parties narratives du cadre																			
Mapping des ressources financières disponibles																			
Validation du cadre par le UNCT																			
Validation du RDT																			
Information du Gouvernement et aux acteurs du Dév (PTF, HCT) et signature du cadre																			
Opérationnalisation du cadre																			
Evaluation du cadre et préparation UNDAF																			